

Monsieur

a maestricht ce x. may 59

Sur ce que j'ay mende' a liege conformément
au contenu de votre lettre du p^m de ce mois
On me respond que l'on ne trouve pas
appropos d'envoyer des Deputez a la Haye
sans estre au paravant assure' des
sentimens de mes Dames les Princesses
et de leur conseil, Et que s. a. E.
et son Chapitre Cathedrale aiant fait
savoir le dernier prix qu'ils pretendent
de donner pour la terre de Aersdal
ne pourrions qu'attendre la dessus
une resolution positive de la part de
leur J. alt.^{es} que si Elles acceptent
la somme offerte, il ne s'agiroit
plus que de convenir du lieu, ou on
en voyroit au plus tost des Deputtez

avec pouvoir de conclure, et s'accorder
des termes de payement, des assurances,
reciproques &c.

Il me semble monieur que cesz
s'expliquent assez clairement &c,
que maintenant il ne reste rien
que vous fassiez de mesme

j'observeray le secret de vos lettres
comme vous le desirez, &c vous
prie de communiquer les miennes
ou je conuient, &c de me croire

Toujours

Notre redoublé &
obeyssant seruisieur

Monsieur

F. Ruyter

M. de Sulstrem.

